



Le conseil national de l'ordre des pharmaciens du Mali a tenu le samedi 18 octobre 2014 sa XVe journée dans la salle Balla Moussa Sissoko du CIB sous la présidence du Secrétaire Général du ministre de la santé et de l'Hygiène Publique, représentant monsieur le Ministre. Le Thème portait sur la Problématique de l'approvisionnement en médicaments au Mali.

Cette 15<sup>ème</sup> Journée de l'ordre des pharmaciens du Mali présidée par le secrétaire général du Ministère de la santé et de l'Hygiène publique, le Pr Ousmane Doumbia, a débutée par l'allocution du président du Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens du Mali (CNOP) Dr Abdou Doumbia suivi de celle de la présidente de la conférence Internationale des Ordres de Pharmaciens Francophones (CIOPF, Dr Isabelle Adenot.

Le Dr Abdou DOUMBIA dans son mot de bienvenu n'a pas manqué de rappeler les principales missions de l'ordre entre autre « veiller au respect de la moralité de la probité et du dévouement indispensable à l'exercice de la profession. De même que la défense de l'honneur et de l'Indépendance de la profession». Il a aussi rappelé que la vente des faux médicaments a atteint un niveau jamais égalé dans notre pays. Les actions menées par les pharmaciens durant l'année écoulée en collaboration avec les policiers ont permis de saisir beaucoup plus de médicaments que d'habitude soit une valeur de plus 600 millions de FCFA. Il a déploré la faiblesse de la volonté politique pour lutter contre les faux médicaments. Il trouve que la signature de la convention Médicrime est une urgence pour le Mali. Quant au Dr Isabelle Adenot, elle a maintenu sa participation à cette journée malgré la situation sanitaire, malgré les restrictions de voyage conseillé aux français et malgré l'actualité pharmaceutique très chargée en France. Cela parce que le Mali est très cher à son cœur. Elle a Rendu hommage aux pharmaciens pour leur engagement dans l'assurance maladie obligatoire, la dispensation des ARV et la lutte contre le paludisme. Elle dit le pharmacien a une vocation de santé publique et de service public. Le pharmacien est un lien social, un lien sanitaire et ne délivre les médicaments que si nécessaires. Elle a exhorté les pharmaciens a exercé avec éthique car c'est ce qui est essentiel. Le Pr Ousmane DOUMBIA dans son allocution d'ouverture a fait

ressortir que le médicament est un maillon important dans la qualité des soins et que le rôle de l'ordre n'est plus à démontrer dans le dispositif sanitaire du Mali. Il a rappelé que le respect de la morale de l'éthique et de la déontologie dans notre profession est le fondement même du pharmacien.



Il a rappelé que le département de la santé et de l'hygiène publique a engagé depuis quelques mois des actions pour assainir le secteur pharmaceutique à travers la Direction de la pharmacie et du Médicament et de l'Inspection de la santé par le recadrage de l'importation des médicaments, l'administration des sites d'installation des établissements pharmaceutiques etc... Le Pr Ousmane Doumbia, dira pour aider davantage à la lutte contre les faux médicaments «nous mettrons tout en œuvre pour encourager et favoriser les investisseurs dans la production des médicaments essentiels dans notre pays».

Il n'a pas manqué de rappeler que le Forum pharmaceutique sera organisé au Mali en juin 2015 et que le département mesure l'ampleur de la situation et prendra les dispositions utiles pour la réussite. Il a exhorté les pharmaciens à rester mobiliser derrière l'ordre comme ils l'ont toujours fait

Il a enfin invité le CNOP à faire parvenir très rapidement les recommandations de cette journée et a pris l'engagement que le département examinera avec la plus grande attention.

### **Les présentations ont portées sur:**

- "LES SYSTEMES D'APPROVISIONNEMENT EN PRODUITS PHARMACEUTIQUES AU MALI : ENJEUX ET PERSPECTIVES."

L'objectif de cette présentation était d'informer l'auditoire sur les systèmes d'approvisionnement en produits pharmaceutique à travers le SDADME, afin de susciter des questions sur le rôle et la place dévolus aux acteurs concernés par sa mise en œuvre et induction des ébauches de solutions pour améliorer sa performance.

- LE REGIME D'ASSURANCE MALADIE OBLIGATOIRE DU MALI

Le contour de l'AMO a été cerné en commençant par les fondamentaux, les démarches, les bénéficiaires, les cotisations jusqu'aux prestations et les paiements. La Loi N°09-015 du 26 juin 2009 institue un régime public d'assurance maladie c'est-à-dire garanti par l'Etat où la santé et l'accès à la santé sont des droits fondamentaux et non des biens commerciaux.

### - LE RESEAU DE FRANCHISE SOCIALE

Il a été ressorti les définitions, l'historique, les objectifs, stratégies et les nouvelles perspectives envisagées par PSI dans le cadre de la franchise.

Cette journée a été une occasion pour les pharmaciens de se retrouver avec les autorités sanitaires, les autres professions sanitaires pour débattre des questions relatives à la profession. Plusieurs questions ont été posées et Des éléments de réponses ont été donnés aux différentes préoccupations.

Telecharger ici

Normal 0 21 false false false FR X-NONE X-NONE